ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PME

Question écrite n° 130311

Texte de la question

M. Jean-François Mancel attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur une statistique qui n'est pas sans signification : il existe 1,9 fois plus d'entreprises de 9 que de 10 salariés ; 2,4 fois plus d'entreprises de 49 que de 50 salariés. Il est clair que les seuils sociaux ont toujours un impact sur la croissance des entreprises au moment même où nous recherchons comment les conduire à une taille compétitive. Certes en 2011, le Parlement a prolongé le gel et le lissage des contributions sociales des PME franchissant les seuils jusqu'à 20 salariés. Néanmoins d'autres obligations contraignantes pour l'entreprise, sans profit pour les salariés, demeurent : ainsi le passage de 50 a 51 salariés déclenche plus de 35 obligations administratives et financières supplémentaires. Il souhaiterait savoir si le Gouvernement pense que le moment est venu d'aller plus loin et quels types de mesures simples et concrètes pourraient être prises.

Données clés

Auteur : M. Jean-François Mancel
Circonscription : Oise (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 130311
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2229
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)